Santé Canada Health Canada

Canada

Obtenir des résultats : mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur le tabac

Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Santé Canada s'est engagé à améliorer la vie de tous les Canadiens et à faire du Canada l'un des pays où les gens sont le plus en santé au monde, comme en témoignent la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé.

Also available in English under the title:
Delivering Results: Advancing Canada's Tobacco Strategy

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Téléc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par la ministre de la Santé, 2026

Date de publication : janvier 2026

À moins d'avis contraire, vous pouvez reproduire le contenu de cette publication ou ce produit en totalité ou en partie à des fins non commerciales, dans tout format, sans frais ni autre permission. Les reproductions ou distributions commerciales sont interdites sans obtenir la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de Santé Canada. Pour obtenir une permission de reproduire du contenu appartenant au gouvernement du Canada pour des fins commerciales, communiquez avec pubsadmin@hc-sc.gc.ca.

Cat. : H149-38/2026F-PDF
ISBN : 978-0-660-97785-0
Pub. : 250410

Table des matières

Introduction 1

Objectif 2

Portée du rapport d'étape 2

Pilier 1 : Aider les Canadiens et les Canadiennes à renoncer au tabac 3

Pilier 2 : Protéger les jeunes et les personnes qui ne consomment pas de tabac contre la dépendance à la nicotine 6

Pilier 3 : Collaborer avec les peuples autochtones pour soutenir des approches autodéterminées 9

Pilier 4 : Accroître nos connaissances scientifiques, renforcer notre surveillance et consolider nos partenariats 11

Prochaines étapes 13

Notes de fin de document 14

Introduction

Depuis plus de 50 ans, le gouvernement du Canada met en œuvre des mesures visant à contrer les méfaits du tabac commercial. Le tabac commercial est responsable de dizaines de maladies débilitantes et cause la mort de jusqu'à la moitié des personnes qui fument sur une longue période. L'approche du Canada en matière de lutte contre le tabagisme a évolué au fil des décennies et constitue un modèle complet et de calibre mondial pour contrer les méfaits liés à la consommation de tabac.

À la suite des consultations menées auprès du public, de la société civile et des experts en santé en 2016–2017, il en a été convenu qu'il fallait prendre des mesures audacieuses et novatrices pour aider un plus grand nombre de personnes qui consomment du tabac à cesser et pour dissuader les jeunes de commencer à utiliser des produits contenant de la nicotine.

La réponse du gouvernement du Canada a été la **Stratégie canadienne sur le tabac (SCT), qui a fixé un objectif ambitieux : réduire la consommation de tabac à moins de 5 % d'ici 2035**[1].

STRATÉGIE CANADIENNE SUR LE TABAC

La SCT constitue une approche fédérale complète et intégrée pour lutter contre la consommation de tabac. Elle est dirigée par la Direction de la lutte au tabagisme au sein de la Direction générale des substances contrôlées et du cannabis de Santé Canada. La stratégie comprend quatre piliers principaux :

1. **Aider les Canadiens et les Canadiennes à renoncer au tabac**
2. **Protéger les jeunes et les personnes qui ne consomment pas de tabac contre la dépendance à la nicotine**
3. **Collaborer avec les peuples autochtones pour soutenir des approches autodéterminées**
4. **Accroître nos connaissances scientifiques, renforcer notre surveillance et consolider nos partenariats**

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 330 millions de dollars sur cinq ans (de 2018 à 2023), avec un financement annuel récurrent de 66 millions de dollars pour mettre en œuvre la stratégie. La stratégie bénéficie également du soutien d'autres partenaires fédéraux, notamment :

- **L'Agence de la santé publique du Canada**, qui appuie les activités de prévention et d'abandon
- **Sécurité publique Canada**, qui soutient les efforts d'application de la loi pour lutter contre le commerce illicite
- **Services aux Autochtones Canada**, qui finance et appuie les approches dirigées par les Autochtones visant à réduire la consommation de tabac commercial
- **L'Agence du revenu du Canada**, qui assure la surveillance de la fiscalité et de la réglementation des exportations

Objectif

Comme 2026 marquera le point médian vers la cible de 2035 du Canada, il est opportun de faire le bilan des progrès réalisés dans le cadre de la SCT jusqu'à présent. Ce rapport met en évidence les principales réalisations, les défis et les tendances des données depuis le lancement de la stratégie, et détermine les domaines prioritaires pour l'avenir.

Portée du rapport d'étape

Les données présentées dans le présent document proviennent de diverses sources, notamment des enquêtes auprès de la population, des ensembles de données et des outils de surveillance administrés par Santé Canada, d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que de recherches universitaires évaluées par des pairs.

Bien que le rapport d'étape porte principalement sur les aspects du cadre relevant de la compétence fédérale, il convient de noter les impacts de tous les paliers de gouvernement dans la protection de la santé des Canadiens et Canadiennes contre les risques sanitaires connus, tels que le tabagisme. Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires afin d'apporter une contribution significative à la lutte contre la consommation de produits du tabac et de produits de vapotage.

Pilier 1 : Aider les Canadiens et les Canadiennes à renoncer au tabac

La consommation de tabac demeure une cause importante et évitable de décès prématuré au Canada[2]. En effet, environ 46 000 personnes meurent chaque année de maladies liées au tabac[3].

La SCT soutient une approche globale visant à réduire le tabagisme. Le pays applique désormais certaines des règles les plus strictes au monde concernant l'emballage des cigarettes. Le Canada a été le premier pays au monde à imprimer un avertissement sur les cigarettes individuelles[4]. Ces mesures sont complétées par des campagnes nationales de sensibilisation du public, qui font la promotion des avantages de l'abandon du tabac et orientent les personnes vers les ressources disponibles. Le gouvernement investit également dans des programmes cliniques et communautaires, tels que des services de conseils et des groupes de soutien virtuels. Cela contribue à garantir que les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions ont accès à des ressources et à des spécialistes de l'abandon du tabac pour les aider à élaborer un plan et à réussir à renoncer au tabac.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'emballage neutre de Santé Canada réduit l'attrait des produits du tabac tout en augmentant la visibilité des mises en garde sur la santé et des renseignements concernant les outils d'abandon du tabac. Depuis le lancement de la SCT, le gouvernement a investi plus de 19 millions de dollars dans la sensibilisation du public afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes dans leur démarche pour renoncer au tabac, en offrant une gamme d'outils interactifs et en renforçant la sensibilisation aux risques liés au vapotage chez les jeunes (voir la figure 1 ci-dessous).

Figure 1 : Exemples d'emballages de cigarettes, d'étiquettes de mise en garde et de campagnes de sensibilisation du public

Progrès réalisés jusqu'à maintenant

Le Canada a réalisé des progrès significatifs dans la réduction des taux globaux de consommation de tabac. En 2024, on estime que 13 % des Canadiens et Canadiennes ont consommé un produit du tabac, comparativement à 29 % en 2001[5]. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du tabagisme. Les taux de tabagisme au Canada se situent désormais parmi les plus bas à l'échelle mondiale[6] et continuent de diminuer[7]. En 2024, 11 % des adultes canadiens ont déclaré fumer[8]. Environ 300 000 Canadiens et Canadiennes qui fumaient en 2023 ont cessé de fumer en 2024, soit environ 8 % de toutes les personnes qui fumaient[9].

Différentes options sont disponibles pour aider les personnes qui tentent d'arrêter de fumer, notamment les thérapies de remplacement de la nicotine (TRN) autorisées par Santé Canada, les médicaments sur ordonnance et les services de counseling, entre autres. Cependant, la façon la plus courante dont les Canadiens tentent d'arrêter de fumer est de le faire par eux-mêmes, ce qui représente plus de la moitié des arrêts réussis en 2024, suivi par l'utilisation des TRN à 25 %[10].

L'établissement d'un marché légal du vapotage a également aidé de nombreux adultes à passer à une solution de rechange moins nocive que le tabagisme. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une thérapie approuvée pour l'abandon du tabac, environ 21 % des Canadiens et Canadiennes qui ont cessé de fumer en 2024 ont déclaré avoir utilisé une cigarette électronique pour les aider[11]. Cependant, le vapotage comporte des risques et des recherches sur ses effets à long terme sont en cours.

Pour estimer les progrès futurs vers notre objectif, Santé Canada utilise un modèle de simulation (voir la figure 2 ci-dessous). Ce modèle intègre des données sur le tabagisme, les résultats en matière de santé et les politiques afin d'estimer les taux de tabagisme futurs. Avant la mise en œuvre de la SCT, on estimait que 8.5 % des Canadiens et Canadiennes fumeraient encore en 2035[12]. La projection actuelle du tabagisme est réduite à 5,1 % d'ici 2035[13].

Figure 2 : Où se situe la prévalence du tabagisme projetée en 2035 ?

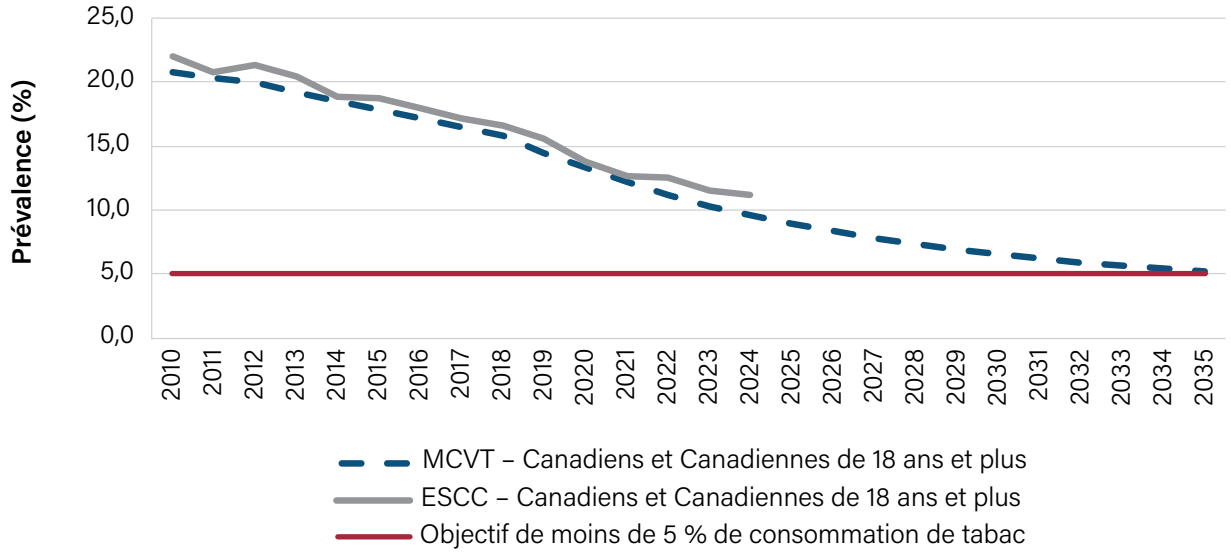

Sources : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2010 à 2024; Modèle canadien de vapotage et tabagisme (MCVT) 2025

Atteindre l'objectif de 2035 est important, mais ce n'est pas le seul indicateur de succès. Les taux de tabagisme ne sont pas uniformes dans tout le pays et sont souvent liés à des inégalités sociales et de santé sous-jacentes.

Bien que l'écart se réduise, certains groupes démographiques sont touchés de manière disproportionnée par le tabagisme. Ces groupes comprennent les personnes âgées, les hommes, les travailleurs et travailleuses de la construction, les ménages à faible revenu, et les Canadiens et Canadiennes vivant dans les territoires (voir la figure 3 ci-dessous).

Figure 3 : Qui présente un taux de tabagisme plus élevé au Canada ?

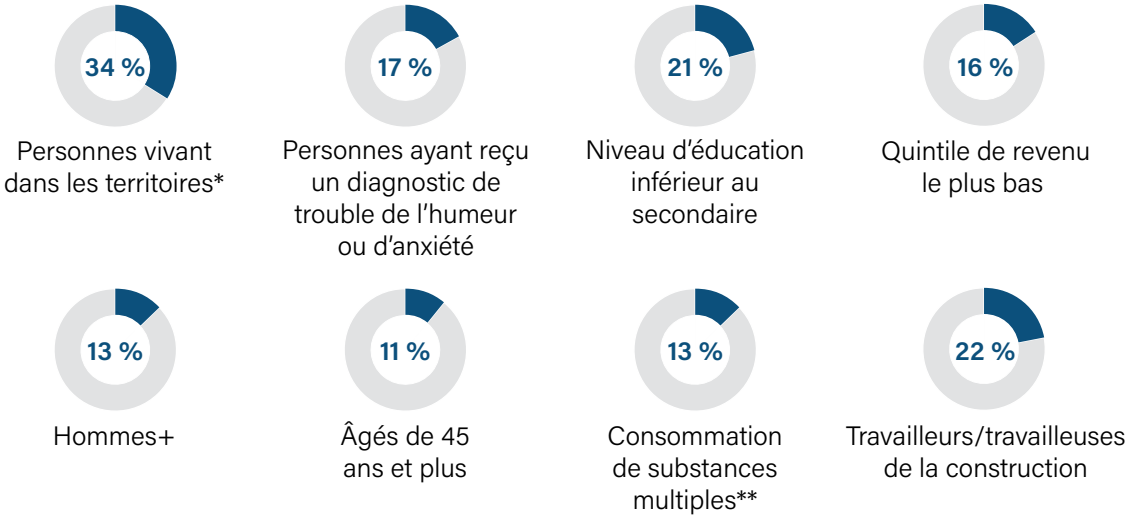

Sources : ESCC 2022*, Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine 2022** et ESCC 2024
Remarque : la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, de même que certaines personnes non binaires.

L'héritage des pensionnats, le racisme, le déplacement et le colonialisme ont également contribué aux taux élevés de tabagisme dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Pour en savoir plus sur le travail effectué en partenariat avec ces communautés pour réduire le tabagisme, consultez le Pilier 3 du présent rapport.

Les stratégies qui visent à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin sont essentielles. Les programmes d'aide à l'abandon du tabac doivent continuer d'être adaptés pour mieux répondre aux besoins des communautés, afin que toute personne prête à cesser de fumer obtienne l'aide nécessaire pour réussir.

Pilier 2 : Protéger les jeunes et les personnes qui ne consomment pas de tabac contre la dépendance à la nicotine

La SCT comprend une série de mesures visant à empêcher que les produits du tabac et de vapotage se retrouvent entre les mains des jeunes et des personnes qui ne consomment pas de produits à base de nicotine. Des règles strictes interdisent la vente à toute personne de moins de 18 ans. Les règlements gouvernementaux limitent ou interdisent les promotions, la publicité et les commandites qui pourraient être attrayantes pour les jeunes. De plus, pour les produits de vapotage, une limite supérieure de concentration en nicotine a été fixée, et des mises en garde sur la santé doivent obligatoirement se trouver sur l'emballage.

La SCT prévoit plus de 14,5 millions de dollars par année pour Santé Canada et d'autres ministères fédéraux afin de contribuer à l'application de ces règles. Des inspections sont régulièrement effectuées chez les détaillants de produits du tabac et de vapotage, les fabricants, les établissements en ligne et tout autre endroit où ces produits sont vendus ou promus. De plus, le portefeuille de la Sécurité publique[14], en partenariat avec les organismes d'application de la loi et les communautés autochtones, collabore pour contrer le crime organisé et démanteler la chaîne d'approvisionnement du tabac illicite destiné à la vente au Canada ou à l'exportation.

Progrès réalisés jusqu'à maintenant

Depuis le lancement de la SCT, le tabagisme chez les jeunes (âgés de 12 à 17 ans) a atteint un niveau record inférieur à 2 %[15]. **Prévenir que les jeunes ne subissent toute une vie de méfaits liés au tabagisme constitue l'une des plus grandes réussites en santé publique des 25 dernières années.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

On estime que si tous les jeunes Canadiens et Canadiennes qui fument quotidiennement assistaient à un match de hockey, ils rempliraient moins de la moitié des sièges d'un aréna de la LNH (voir la figure 4 ci-dessous).

Figure 4 : Le Canada atteint un taux record faible de tabagisme chez les jeunes

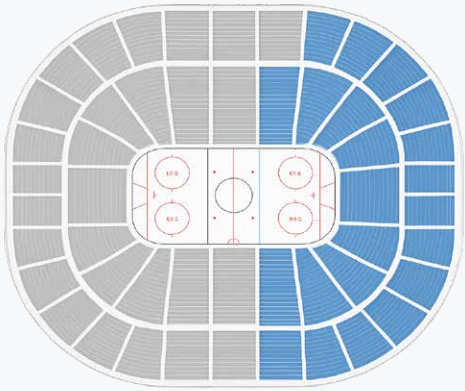

Bien que le tabagisme chez les jeunes soit à son plus bas niveau, la popularité du vapotage a augmenté après le lancement de la SCT. Le vapotage chez les jeunes (âgés de 15 à 19 ans) est passé rapidement de 6 % en 2017[16] à 15 % en 2019, avant de se stabiliser jusqu'en 2022[17].

Les rapports récents de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes indiquent une forte baisse du vapotage chez les jeunes (âgés de 12 à 17 ans) à 6 % en 2024, soit une diminution de 60 % par rapport à son sommet de 2019. Ces taux sont inférieurs à l'objectif à court terme de Santé Canada, soit moins de 10 % d'ici 2025.

Malgré cette tendance positive, l'accès des jeunes au tabac et aux cigarettes électroniques non réglementés par le biais de détaillants illégitimes, en particulier en ligne, continue de susciter des inquiétudes. Les produits du tabac illicites représentent de 10 à 20 % du marché canadien du tabac et entraînent environ 2 milliards de dollars de pertes fiscales par année[18]. De plus, les jeunes qui vapotent indiquent que s'ils souhaitent acheter un produit de vapotage, ils peuvent facilement s'en procurer, y compris en ligne[19]. Ces produits non réglementés et nocifs sont moins chers et plus accessibles, ce qui expose les jeunes à des risques.

Pour relever ce défi, il est essentiel de continuer à moderniser les capacités de surveillance tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de fournir aux forces de l'ordre les outils nécessaires pour enquêter et intervenir contre la vente de tabac et de produits de vapotage de contrebande. Santé Canada a également réaffecté des ressources d'inspection pour mieux faire respecter les règles sur le vapotage. Il en résulte une amélioration de la conformité des détaillants, passant de 69 % en 2019 à 90 % en 2025[20].

Sécurité publique Canada a investi plus de 16 millions de dollars dans le cadre de la SCT pour renforcer le leadership stratégique. Ce financement soutient également les partenaires du portefeuille et les chercheurs indépendants afin de mieux comprendre le marché canadien du tabac illicite et de cerner des possibilités de renforcer l'application de la loi.

Sécurité publique Canada fournit aussi environ 2,84 millions de dollars par année pour renforcer la capacité des services de police des Premières Nations dans le cadre de l'Initiative sur le crime organisé autochtone. Cette initiative aide les services de police des Premières Nations à lutter contre le crime organisé et la criminalité transfrontalière. Sécurité publique Canada collabore avec le Service de police mohawk d'Akwesasne et les Gardiens de la paix de Kahnawake pour accroître leur capacité à intervenir contre le tabac illégal et d'autres activités criminelles organisées sur ou près des terres communautaires.

Pilier 3 : Collaborer avec les peuples autochtones pour soutenir des approches autodéterminées

L'engagement du gouvernement du Canada envers une relation renouvelée de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, et de gouvernement à gouvernement avec les peuples autochtones sert de guide à l'approche fédérale pour travailler avec les communautés et organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de lutte contre le tabac commercial et le vapotage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le gouvernement du Canada reconnaît que le tabac revêt une signification spirituelle et culturelle profonde pour de nombreux peuples des Premières Nations et Métis, où il est considéré comme l'une des quatre plantes sacrées, aux côtés du cèdre, du foin d'odeur et de la sauge. Il est entendu que le tabac sacré est récolté et utilisé différemment du tabac commercial (p. ex., cigarettes, cigares et tabac à mâcher).

Dans le cadre de la SCT, Services aux Autochtones Canada finance et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'approches communautaires, fondées sur les distinctions, pour réduire les taux élevés de consommation de tabac commercial parmi les populations des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Cette approche concorde la vision et le mandat de Services aux Autochtones Canada, qui consistent à travailler en collaboration avec les partenaires pour améliorer l'accès à des services de qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, et à soutenir l'autodétermination.

Environ 9,1 millions de dollars par année sont directement transférés aux communautés et organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui dirigent des programmes, initiatives et stratégies novateurs, axés sur les forces, holistiques et adaptés à la culture, visant à répondre aux besoins et priorités en matière de santé et de bien-être des communautés.

Progrès réalisés jusqu'à maintenant

Un plus grand nombre de personnes des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont accès à des activités de réduction et d'abandon du tabac commercial qu'avec la stratégie précédente. Les programmes d'abandon du tabac dirigés par les Autochtones sont souvent intégrés à d'autres activités et programmes communautaires (p. ex. tuberculose, prévention des maladies chroniques, logement) qui contribuent à aborder les déterminants de la santé dans leur ensemble et à soutenir une approche holistique de la santé et du bien-être, plutôt que de se limiter à un seul enjeu.

Les peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis présentent parmi les taux de tabagisme les plus élevés de tous les groupes de population au Canada[21]. Selon l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, le tabagisme chez les Premières Nations vivant dans les réserves était de 54 % en 2015–2016. Bien que les résultats mis à jour de cette enquête soient attendus l'an prochain, d'autres enquêtes plus récentes montrent des progrès encourageants avec des baisses du tabagisme dans de nombreuses populations autochtones (voir la figure 5 ci-dessous).

Figure 5 : Évolution en points de percentage du tabagisme actuel depuis 2006–2007, selon l'identité autochtone

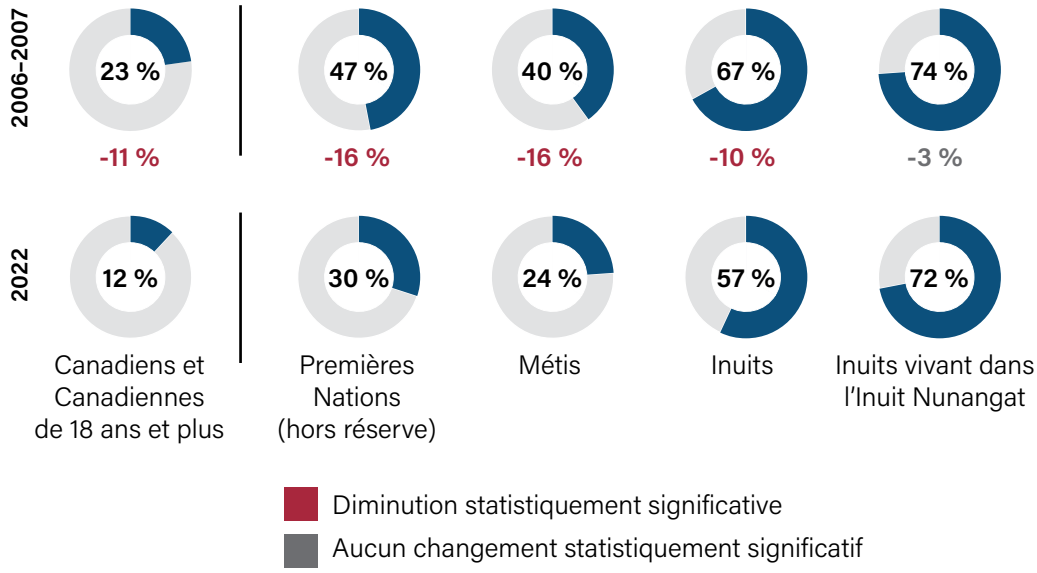

Sources : ESCC 2007, 2022; Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) [le nom anglais de l'enquête a été modifié, passant de « Aboriginal Peoples Survey » à « Indigenous Peoples Survey »] 2006, 2022

Remarques :

La prudence est de mise lorsqu'on compare les résultats de l'ESCC et de l'EAPA, étant donné les différences dans les bases d'échantillonnage, les méthodes et les périodes de collecte des données et la taille des échantillons des enquêtes.

Les statistiques fournies peuvent ne pas correspondre en raison des arrondis.

La prévalence du tabagisme et du vapotage chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis est mieux reflétée par des enquêtes spécifiques aux Autochtones ou menées par ceux-ci qui reflètent la diversité des communautés, telles que l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations et l'Enquête nationale sur la santé des Inuits Qanuippitaa. En raison de la période couverte par le présent rapport (2018 à aujourd'hui), les données provenant de ces sources n'ont pas pu être incluses. Toutefois, leurs résultats à venir seront essentiels pour fournir des données précises et actualisées, en particulier pour les populations des Premières Nations vivant dans les réserves et les populations inuites.

La lutte contre les méfaits du tabac commercial s'inscrit dans l'engagement plus large du gouvernement du Canada à travailler avec les communautés et organisations autochtones selon les principes de réconciliation durable, de guérison et de relations coopératives. Lorsque les communautés dirigent l'élaboration et la mise en œuvre des approches pour répondre à leurs besoins et priorités uniques, les programmes et services sont plus adaptés, efficaces et culturellement pertinents.

Pilier 4 : Accroître nos connaissances scientifiques, renforcer notre surveillance et consolider nos partenariats

Des données scientifiques solides, une surveillance rigoureuse et des partenariats significatifs sont essentiels pour réduire la consommation de tabac et protéger la santé publique.

Comme le souligne le présent rapport, la surveillance continue fournit des renseignements sur les principales tendances et les habitudes de consommation des produits du tabac et de vapotage au Canada. Elle a également permis de mettre en lumière les stratégies utilisées par les Canadiens et Canadiennes pour cesser de fumer (voir la figure 6 ci-dessous). Rendre ces données accessibles au public sur Infobase santé permet aux décideurs d'élaborer des programmes et des services d'abandon efficaces.

Figure 6 : Méthodes utilisées par les personnes ayant déclaré avoir complètement cessé de fumer au cours des 12 derniers mois, 2024

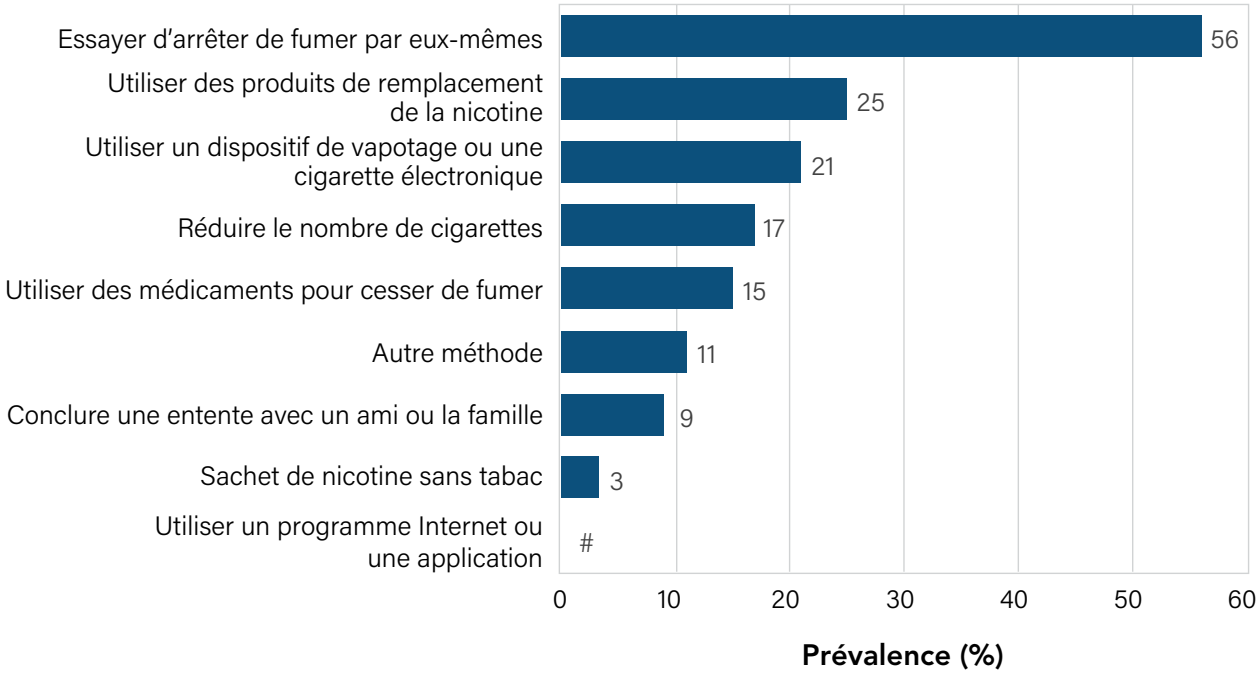

Avertissement de qualité : En raison de la mauvaise qualité, l'estimation a été supprimées.

Source : ESCC 2024

Bien que les effets négatifs à long terme du tabagisme soient bien établis, les recherches sur le vapotage sont en croissance. Santé Canada surveille les tendances du marché et effectue des tests en laboratoire sur les produits de vapotage. Le ministère a établi une base de référence de plus de 1 500 produits chimiques uniques présents dans les produits et liquides de vapotage[22]. Ces recherches constituent la base de nos messages de santé publique et ont appuyé l'élaboration de lignes directrices pour les fabricants de produits de vapotage[23]. Elles servent également de fondement à des recherches continues visant à mieux comprendre comment ces ingrédients et produits chimiques influent sur l'attrait et le potentiel de dépendance des produits de vapotage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) aide les gens à arrêter de fumer en leur fournissant de petites doses de nicotine sans tabac. Elle se présente sous forme de gommes, de timbres, de pastilles, de vaporisateurs ou de sachets. Au Canada, ces produits peuvent être vendus sur ordonnance ou comme produits de santé naturels, selon leur teneur en nicotine. Vous pouvez également les combiner à d'autres aides pour faciliter l'abandon du tabac.

En 2023, Santé Canada a autorisé certains sachets de nicotine. Ceux-ci ne contiennent pas de tabac et se placent entre la gencive et la joue. Les sachets autorisés sont destinés aux adultes qui souhaitent arrêter de fumer et sont disponibles en pharmacie. D'autres TRN, comme les gommes et les timbres, sont disponibles en pharmacie, dans les dépanneurs, les stations-service ou en ligne. Évitez les sachets non autorisés, car ils peuvent être nocifs.

L'utilisation d'un seul type de TRN peut doubler vos chances d'arrêter de fumer. La combinaison d'un timbre (à action prolongée) avec un produit comme la gomme ou les pastilles (à action rapide) peut presque tripler vos chances.

Depuis 2018, environ 66,9 millions de dollars en financement fédéral ont été attribués pour soutenir des partenariats communautaires et des initiatives d'échange de connaissances.

Le **Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS)** fournit un financement aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organismes sans but lucratif pour appuyer des initiatives novatrices qui répondent aux enjeux liés à la consommation de substances, y compris la nicotine et le tabac. Les projets axés sur la SCT dans le cadre de ce programme visent à protéger les personnes contre les méfaits du tabagisme, du vapotage et de la dépendance à la nicotine, par le biais d'initiatives de prévention, de promotion de la santé, de réduction des méfaits et de renoncement au tabac. Au total, les projets du PUDS ont offert des occasions d'apprentissage à plus de 100 300 participants, et les ressources connexes ont été utilisées plus de 5,5 millions de fois.

Le **Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés (FSCC)** soutient des projets communautaires qui visent à réduire les facteurs de risque comportementaux des maladies chroniques, notamment en aidant les Canadiens et Canadiennes à cesser de fumer ou à prévenir la consommation de tabac. Ces projets ciblent des populations prioritaires qui font face à des inégalités en matière de santé, présentent un risque accru de développer des maladies chroniques et ont des taux de tabagisme plus élevés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, **l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa** a reçu **2 894 425 $** par l'entremise du PUDS pour étendre le Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac. Cette initiative a créé des centres régionaux au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Québec et au Nunavut afin d'offrir un traitement clinique fondé sur des données probantes pour la dépendance à la nicotine dans les établissements de santé.

En 2023, la **Société canadienne du cancer**, **l'Université de Toronto** et **l'Université McMaster** ont reçu **9 608 033 $** par l'entremise du FSCC pour quatre projets axés sur la prévention et l'abandon du tabac. Ces initiatives sont adaptées aux communautés où les taux de tabagisme sont plus élevés, notamment celles des Premières Nations, des Inuits, des Métis, des personnes bispirituelles ainsi que des jeunes adultes queer et trans.

Les partenariats du Canada en matière de lutte contre le tabac s'étendent au-delà de nos frontières. Le Canada est un ardent défenseur et l'un des premiers pays à avoir ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Le Canada continue de faire preuve de leadership sur la scène internationale en faisant progresser la prochaine génération de politiques de lutte contre le tabac.

Prochaines étapes

Depuis le lancement de la SCT en 2018, des progrès importants ont été réalisés, mais il serait erroné de croire que le succès est garanti. Il n'y a aucune place pour la complaisance. Les méfaits du tabac commercial continuent de toucher des familles et des communautés partout au pays.

Aider les gens à cesser de fumer est plus important que jamais. En 2024, on estime que 1,2 million de personnes de moins de 50 ans fument encore quotidiennement[24]. Réduire les méfaits du tabagisme ne sauvera pas seulement des vies, cela améliorera la productivité économique et réduira les coûts futurs pour les systèmes de santé du Canada. Le tabac est responsable d'environ 5,43 milliards de dollars en coûts liés aux soins de santé et 5,25 milliards de dollars en pertes de productivité dues aux décès prématurés et aux incapacités de longue durée chaque année[25].

Face à un marché des produits de vapotage et de nicotine en pleine émergence et en constante évolution, tous les ordres de gouvernement doivent demeurer vigilants et prêts à intervenir. Les progrès réalisés dans la réduction des méfaits du tabagisme témoignent des efforts soutenus en santé publique, mais ce nouveau contexte présente à la fois des occasions et des risques.

Pour soutenir les efforts de lutte contre le tabac à long terme, le 7 mars 2025, le gouvernement a introduit le *Règlement sur les redevances à payer sur le tabac* afin d'établir un cadre de recouvrement des coûts liés au tabac. Cette approche permet au gouvernement de recouvrer les coûts engagés pour les activités liées au tabac, réduisant ainsi le fardeau financier pour les contribuables et garantit que les compagnies de tabac paient leur juste part.

En regardant vers l'avenir, mobiliser des partenaires diversifiés est essentiel pour adapter les programmes et services aux besoins des populations les plus touchées par le tabac et la dépendance à la nicotine. Une approche collaborative fondée sur la science contribue à créer des services culturellement adaptés, accessibles et efficaces, ce qui aide à réduire les écarts en matière de santé et à atténuer les inégalités.

Notes de fin de document

[1] Dans le présent rapport, l'expression « **consommation de tabac** » désigne tous les produits de tabac commercial, tels que les cigarettes, les cigares, les pipes, les pipes à eau et le tabac à mâcher. Le terme « **tabagisme** » renvoie exclusivement à la consommation de cigarettes combustibles, qui représente 94 % de la consommation de produits du tabac au Canada.

[2] Statistique Canada. *Tendances actuelles du tabagisme Coup d'œil sur la santé*. Extrait de : https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/statcan/82-624-x/82-624-x2012001-1-fra.pdf

[3] Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada. 2023. Accessible à cette adresse : https://cemusc.ca/assets/documents/reports/francais/Canadian-Substance-Use-Costs-and-Harms-Report-2007-2020-fr.pdf

[4] Thrasher, J.F., Petillo, S., Sun, Y., Xiong, L., Hackworth, E.E., Ferguson, S.G., Hammond, D., & Moodie. C. (2025). Evaluating Canada's innovative policy for health warnings on cigarette sticks: A pre/post assessment among adults who smoke. *Preventive Medicine*, 198. doi:10.1016/j.ypmed.2025.108330

[5] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2001 et 2024.

[6] Agence de la santé publique du Canada *Quel est l'état de santé des personnes au Canada ?* Extrait de : https://sante-infobase.canada.ca/tableau-de-bord-sur-la-sante-des-personnes-au-canada/

[7] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2018 à 2024.

[8] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2024.

[9] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2023 et 2024.

[10] Pour plus d'informations, voir la figure 7 : Méthodes utilisées par les personnes ayant déclaré avoir complètement cessé de fumer au cours des 12 derniers mois, 2024.

[11] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2024.

[12] Levy, D., Yuan, Z., Li, Y., Travis, N., Cummings, K.M., Gravely, S., Cadham, C. et Meza, R. (2025). Canada smoking and vaping model (SAVM): The public health impact of NVP availability in Canada. *BMJ Public Health*, 3(2). doi:/10.1136/bmjph-2024-001828

[13] Levy, D., Yuan, Z., Li, Y., Travis, N., Cummings, K.M., Gravely, S., Cadham, C. et Meza, R. (2025). Canada smoking and vaping model (SAVM): The public health impact of NVP availability in Canada. BMJ Public Health, 3(2). doi:/10.1136/bmjph-2024-001828

[14] Le portefeuille de la Sécurité publique comprend Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

[15] Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2024.

[16] Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues de 2017.

[17] Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine de 2019 à 2022.

[18] Mauer-Vakil, D., et Schwartz, R. (2022). Illicit tobacco market supply characteristics and trends in Canada and abroad. Unité de recherche sur le tabagisme en Ontario.

[19] Environics Research. *Sondage par panel de vapoteurs visant à mesurer les attitudes et les comportements à l'égard des produits de vapotage : rapport final 2019*. Extrait de : https://publications.gc.ca/collections/collection_2020/sc-hc/H14-316-2019-1-1-fra.pdf

[20] Données du programme de la Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi de Santé Canada, 2019 à 2025.

[21] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2024.

[22] Kosarac, I., Kubwab, C., Fa, X., Siddique, S., Petraccone, D., He, W., Man, J., Gagne, M., Thickett, K.R., et Mischki, T.K. (2021). Open characterization of vaping liquids in Canada: Chemical profiles and trends. *Frontiers in Chemistry*, 9. doi:10.3389/fchem.2021.756716

[23] Santé Canada. (2024). *Guide à l'intention de l'industrie sur les produits de vapotage visés par la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*. Extrait du site Web de Santé Canada : https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/industrie-professionnels/produits-vapotage-loi-canadienne-securite-produits-consommation/document.html

[24] Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2024.

[25] Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada. 2023. Accessible à cette adresse : https://cemusc.ca/assets/documents/reports/francais/Canadian-Substance-Use-Costs-and-Harms-Report-2007-2020-fr.pdf